

OMPI



AB/XXVIII/1

ORIGINAL : anglais

DATE : 3 avril 1996

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

**ORGANES DIRECTEURS DE L'OMPI
ET DES UNIONS ADMINISTRÉES PAR L'OMPI**

**Vingt-huitième série de réunions
Genève, 21 et 22 mai 1996**

PROJET D'ORDRE DU JOUR UNIFIÉ ET ANNOTÉ

établi par le Directeur général

1. Ouverture de la session par le président de l'Assemblée générale de l'OMPI

Note : L'Assemblée générale de l'OMPI et l'Assemblée de l'Union de Berne tiendront des réunions communes, excepté pour l'adoption de leurs rapports distincts, à laquelle ces deux organes procéderont lors de réunions séparées, qui seront présidées par le président de chacun d'eux. Le président de l'Assemblée générale de l'OMPI est M. Moses Ekpo (Nigéria) et le président de l'Assemblée de l'Union de Berne est M. Bruce Lehman (États-Unis d'Amérique).

2. Adoption de l'ordre du jour

Note : Le projet d'ordre du jour est constitué par le présent document. Il sera examiné lors d'une réunion commune de l'Assemblée générale de l'OMPI et de l'Assemblée de l'Union de Berne.

3. Examen des conclusions du Comité préparatoire de la Conférence diplomatique envisagée (décembre 1996) pour certaines questions de droit d'auteur et de droits voisins

Note : Le comité préparatoire aura examiné les questions traitées dans les documents CRNR/PM/1 à 5 la veille de la réunion pour laquelle le présent ordre du jour est proposé. Ces documents doivent aussi être considérés comme des documents préparatoires de la présente réunion. Les conclusions du comité préparatoire seront communiquées verbalement à la présente réunion par le président du comité préparatoire. Ce point de l'ordre du jour sera abordé lors d'une séance commune de l'Assemblée générale de l'OMPI et de l'Assemblée de l'Union de Berne.

4. Adoption du rapport général de la présente réunion et des rapports distincts de l'Assemblée générale de l'OMPI et de l'Assemblée de l'Union de Berne

Note : Voir la note relative au point 1 ci-dessus. Le rapport général sera examiné lors d'une réunion commune de l'Assemblée générale de l'OMPI et de l'Assemblée de l'Union de Berne.

[Fin du document]